

Il y a d'autres modifications aussi, et notamment à l'égard de l'impôt du timbre. Je ne crois pas que cet impôt, ni comme on l'a appliqué l'an dernier, ni tel qu'il a été modifié à cette session-ci, soit juste envers le pauvre homme. Il favorise plutôt le capitaliste que le pauvre, et je vais essayer de le prouver. Dans la situation où se trouvent actuellement nombre d'hommes d'affaires et particulièrement de cultivateurs, il leur faut, pour sortir de cette crise financière, des prêts, soit des banques soit d'autres sources. Il faut apposer un timbre de 2c. pour chaque cinquante dollars sur le billet par lequel on s'assure ce prêt. Ainsi, lorsqu'un cultivateur emprunte \$2,000 d'une banque afin de se tirer d'un embarras financière, il est taxé sur ce prêt, à cause de son malheur; et puis, comme cela se fait dans le cours ordinaire des affaires, cet argent sera payé par un chèque, sur lequel il lui faudra acquitter le même droit de timbre. C'est-à-dire que, ses chèques n'étant pas pour des montants suffisants pour qu'il ait l'avantage de l'impôt minimum de \$1, il sera taxé deux fois dans une même transaction. Comparativement à celui qui a des moyens personnels ou qui fait affaires pour des sommes considérables, il est, selon ce système, taxé très injustement. A mon avis, le ministre eût bien fait de fixer cet impôt à 2c. pour chaque \$100 plutôt que sur chaque \$50, pour les billets comme pour les chèques.

Le ministre en présentant son budget a fait allusion au fait qu'il ne s'attendait pas à plaire à ses amis qui prêchent le dégrèvement, puisqu'il ne se rendait pas aussi loin qu'ils l'eussent désiré, il ne s'attendait pas non plus à plaire à l'opposition officielle en relevant les droits dans la mesure que celle-ci l'aurait voulu. J'aimerais protester contre cette assertion tout particulièrement, car je désire signaler que, sauf un très petit nombre d'exemptions, il adopte le tarif même qui avait été mis en pratique par ce parti qu'il appelle le parti du haut tarif. Cependant, monsieur l'Orateur, il a fait plus, il a voulu éclipser tous les précédents en ajoutant une clause relative à la stabilité à laquelle les conservateurs n'avaient jamais songé. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons déclaré hautement notre foi en un tarif protecteur, non pas que nous désirions protéger quelque industrie spécialement, mais parce que nous croyons qu'il vaut mieux appeler les choses par leur nom. J'ai été très impressionné par la définition si claire des termes "tarif protecteur" et "tarif de revenu" que nous a faite l'honorable député de Waterloo-Nord (M. Euler). Tout ce que nous demandons dans notre programme, c'est cette mesure de protection qui permette l'emploi et des hommes et de l'argent en Canada;

1952

nous ne demandons rien de plus. Y a-t-il quelque intérêt ou quelque député qui puisse demander davantage? Y a-t-il quelque intérêt ou quelque député qui puisse s'attendre à moins? Cette clause de stabilité est évidemment la pierre d'achoppement de nos amis de la gauche. C'est peut-être une nouvelle doctrine libérale, une que l'on n'a jamais proclamée, et qui, à mon sens, n'est pas du tout conforme à celle que nous a proposée le ministre des Finances (M. Fielding), l'an dernier. Je vous renvoie à la page 2860 du *hansard* de la dernière session, où se trouvent les paroles suivantes de l'honorable ministre des Finances:

Je crois sincèrement que nos amis les progressistes peuvent considérer ce budget, non comme une mesure définitive, non comme une politique en parfait accord avec leur opinion, mais comme un acheminement vers le bon but, et cela étant, il mérite leur adhésion.

Il n'y a rien ici concernant la stabilité du tarif, et je ne suis pas du tout étonné que mes amis de la gauche soient désappointés que cette clause de stabilité y ait été insérée. Cette nouvelle doctrine du parti libéral ne saurait plaire à nos amis de la gauche; et l'on croit que, comme un autre article très important du commerce, elle a son origine à Montréal.

A mon avis, ce qu'il y a de plus grave dans le budget, c'est qu'il ne s'équilibre pas. Je me rends parfaitement compte des fortes obligations qui incombent au trésor public, mais la guerre est finie depuis quatre ans déjà, et il me semble que le moment est arrivé, où, dans l'intérêt national, nous devrions pouvoir équilibrer nos recettes et nos dépenses. Je sais aussi que le peuple serait mécontent si l'on augmentait les taxes. Mais il est deux méthodes par lesquelles le budget du particulier, comme aussi celui du pays, pourrait se balancer; soit par une augmentation de revenu, soit par une diminution de dépenses. Je conçois très bien quelles difficultés les hommes publics, qui occupent des positions responsables, ont à surmonter, lorsqu'il s'agit de réduire les dépenses.

Mais je me rappelle aussi que c'est ce que réclamaient les membres du Gouvernement actuel avant de prendre la direction des affaires publiques. La guerre est finie, disaient-ils, et le Gouvernement doit équilibrer le budget. Malgré tout, après deux ans d'administration, le ministre des Finances nous dit encore une fois que la dette publique va augmenter considérablement cette année et que nous pouvons nous attendre à la même chose l'an prochain. Cela donne à réfléchir. Voyons, il doit y avoir un moyen de restreindre les dépenses de façon à boucler le budget. On aurait pu réussir à encour-